

Joachim Mallet, curé de l'Isle Bizard ;
 Joseph Giguère, curé de St-Luc ;
 Louis Casaubon, curé de Ste-Théodosie ;
 L. J. Vigneault, curé de Notre-Dame de la Merci et de
 Camille Rochon, curé de St-Hyppolite ; [St-Emile ;
 J. G. Forbes, curé de Caughnawaga ;
 Gaspard Dauth, vicaire à St-Lin ;
 J. Cabana, vicaire à St-Vincent de Paul de l'Isle Jésus ;
 U. Ethier, vicaire à St-Jérôme.

* * Le R. P. Dion. Père de Ste Croix, supérieur du collège de St Laurent, nommé récemment procureur général de son institut, vient de partir pour Rome où il devra résider.

* * Les propriétés de l'Œuvre et Fabrique de Ste Cécile de Valleyfield vont passer à la corporation épiscopale de cette ville. Une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des franc-tenanciers de la paroisse de Ste Cécile de Valleyfield a eu lieu le 28 août à ce sujet.

* * M. le chanoine Leblanc vient d'être nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, en remplacement de feu M. Le grand vicaire Maréchal. On sait le pieux lien qui unit depuis longtemps ces deux églises. Il y a toujours un prêtre de Montréal parmi les chanoines honoraires de Chartres et un prêtre de Chartres parmi les chanoines honoraires de Montréal.

* * Les élections générales de la Société des Artisans Canadiens-Français ont eu lieu la semaine dernière.

Cette société compte aujourd'hui 7,500 membres. Pendant le semestre écoulé, elle a payé \$22,000 00 aux héritiers des membres décédés, et \$11,442.79 à ses malades. Au dernier semestre la valeur de la société était de \$70,115.73 ; au 30 juin dernier cette valeur s'était accrue de \$11,393.00.

Le capital de la société des Artisans est donc aujourd'hui de \$81,507.82.

* * N. S. P. le Pape a fait officiellement remercier le roi des Belges d'avoir confié aux soins des Jésuites la direction des missions religieuses dans le Congo belge.

* * Le jour de la fête de saint Joachim, Léon XIII, après avoir reçu les souhaits des dignitaires du Vatican, a tenu cercle. Il a parlé notamment de Christophe Colomb, l'une des gloires du catholicisme, et de la nouvelle église de Saint-Joachim qu'on érige dans le quartier des Prati par souscription publique, à l'occasion du jubilé épiscopal de Sa Sainteté.

A l'occasion de la fête de l'Assomption et de la fête de saint Joachim, le Saint-Père a fait distribuer par son aumônier secret, Mgr F. Cassetta, la somme de quinze mille francs, dont douze mille comme secours aux familles pauvres de Rome, et le reste comme allocation à des ecclésiastiques dans le besoin, et à des institutions de charité.